

Institut royal des Élités du Travail

Rapport d'activités

2021

Boulangerie - Pâtisserie
Glacerie et Chocolaterie Artisanales
Broodbakkerij - Banketbakkerij
Ambachtelijke IJsbereidingen en Chocoladebewerking



14.11.2021

TABLE DES MATIÈRES

Table des matières	2
Le mot du Président	3
Les médailles, c'est dépassé ?	4
Forum des Femmes le plan d'action se met en œuvre	6
Newsletter IRET	8
Site web et réseaux sociaux	9
Interactions avec le Collège	10
Les secteurs de 2021	11
Chiffres des secteurs	11
Les cérémonies de 2021	16
Les Doyens d'honneur nommés en 2021	17
Les Doyens d'honneur du Travail émérites	21
Les Promoteurs	23
Les brevets	24
Liste des membres du Conseil d'administration	25



LE MOT DU PRÉSIDENT

Pour la deuxième année consécutive, les activités de l'Institut ont subi les contre-coups de la pandémie.

Les décisions des autorités quant à la tenue d'événements ont été changeantes, au gré des indicateurs de progression de la maladie.

Cela n'a pas facilité le travail de l'Institut, mais vous lirez que le nombre de personnes promu.e.s a cependant sensiblement augmenté par rapport à l'an dernier dénotant une adaptabilité des partenaires et de l'équipe, aux circonstances particulières.

L'examen des caractéristiques des promu.e.s conforte l'Institut dans la nécessité d'une réflexion concernant l'âge, le sexe, la domiciliation.

Au cœur de cette réflexion, la communication de l'Institut est une partie de la réponse, mais la réflexion stratégique amorcée en 2020 nous en apportera certainement d'autres.

Cette année encore, le Conseil d'administration se félicite du travail effectué par forum des femmes et l'encourage à continuer dans cette voie.

Cette fin d'année fut marquée par le départ du Directeur général pour de nouveaux challenges professionnels.

Nous lui souhaitons bonne chance et nous attelons à chercher un nouveau capitaine, qui – nous l'espérons – pourra concilier continuité et modernité.

Au moment de l'écriture du présent, nous avons le plaisir de communiquer l'entrée en service de Madame Christine Beusaert, nouvelle Directrice générale, à laquelle nous souhaitons d'accompagner le renouveau de l'Institut, avec innovation et ouverture.

Philippe Pirson

Président

LES MÉDAILLES, C'EST DÉPASSÉ ?

Que fait l'Institut sinon assurer que des travailleurs puissent se voir attribuer une distinction honorifique ?

Une médaille, un collier.

N'est-ce pas devenu désuet ? La question peut se poser.

Mais qu'est-ce cette médaille sinon le signe tangible d'une reconnaissance ; une reconnaissance bien particulière : celle obtenue dans le cadre du travail.

Est-ce encore efficace, en 2021, d'exprimer une reconnaissance au travers d'une médaille ?

Différents angles de réponses s'ouvrent à nous qu'ils soient psychologiques, sociologiques, relatifs au management, ... Prenons ce dernier point de vue.

Depuis une trentaine d'années, la question du bien-être au travail a émergé. La sécurité au travail, n'était pas tout. Il suffit de se pencher sur titres des études commanditées par le SPF emploi¹ pour constater que l'espace public s'est préoccupé de prime abord du harcèlement, moral ou sexuel puis de la charge psycho-sociale du travail, de la consommation de drogue et d'alcool au travail, du burn-out et surtout en 2020, de l'impact des styles de management sur le bien-être au travail.

Cette étude² avait un objectif clair :

« Dans un contexte où les organisations se transforment, happées par le besoin de développer de nouvelles formes d'organisation (du travail) et de management qui tiendraient davantage compte du bien-être des personnes, mais aussi dans un contexte où les données recueillies sur la santé des organisations et des travailleurs montrent des taux de satisfaction au travail au plus bas et des risques psycho-sociaux au plus haut, il semble opportun de s'interroger sur les liens entre styles de management et bien-être au travail »

Sans étonnement, les auteurs ont modélisé leur recherche « en intégrant une dimension clé des relations de travail aujourd'hui - en particulier lorsque l'on associe pratiques de management, modes d'organisation et bien-être - qui est celle de la **reconnaissance** au travail »

Leur conclusion démontre que les managers sont encore majoritairement fixés « activités » et insuffisamment conscients de la notion de « personne »

Les auteurs recommandent « *une prise de conscience urgente des acteurs politiques et institutionnels responsables de l'enseignement supérieur et de la formation continue dans les domaines du management (gouvernements, ministres, agences, établissements de formation mais aussi services publics (SPF Santé publique ; économie ; emploi...), ainsi que les associations patronales et les responsables des formations dans les entreprises de tout secteur* »

Quand les auteurs attirent notre attention sur cette nécessité, ils nous aident à comprendre pourquoi, aujourd'hui, le travail fait mal.

Les mots de relations de travail pathogènes se banalisent allant jusqu'à faire place à l'identification de processus d'humiliation implicite³.

Le management doit être formé à viser le bien-être au travail, c'est un enjeu de qualité de vie et de société.

Or, le manager a une clé et celle-ci est la reconnaissance.

Reconnaître le collaborateur pour ses compétences, ses qualités, son implication améliore l'estime de soi et les relations au travail.

1 <https://emploi.belgique.be/fr/projets-de-recherche>

2 Styles de management et bien-être au travail, Recherche qualitative sur les styles de management pratiqués et enseignés en Belgique, Clotilde Hallet, Prof. Dr. Laurent Taskin & Laurianne Terlinden (UCLouvain) , Jan De Schampheleire & Prof. Dr. Christophe Vanroelen (VUB), (Décembre 2019)

3 Daniel Faulx

L'expression de la reconnaissance est multiface et devra s'adapter aux circonstances et aux individus.

L'obtention d'une distinction honorifique est une expression de la reconnaissance ; elle-même garante d'un progrès sociétal et humain.

Alors, désuètes les médailles ?





FORUM DES FEMMES : LE PLAN D'ACTION SE MET EN ŒUVRE.

Depuis novembre 2019, la reconnaissance et le soutien aux femmes dans leur parcours professionnel fait l'objet d'un plan d'action suivi par un Comité d'accompagnement qui s'est réuni à 6 reprises en 2021.

Pour rappel, il s'agit d'appliquer un « gender mainstreaming », stratégie qui a pour ambition de renforcer l'égalité des femmes et des hommes par une (ré)organisation, amélioration, évolution et évaluation des processus de prise de décision dans une organisation. Pour trouver cet équilibre, les méthodes et moyens d'organisation des sélections de l'IRET sont décortiqués dans le but de produire des outils permettant de mieux inclure, tout au long de la procédure, les femmes, qu'elles soient candidates, membres du Comité organisateur, expertes...

Cette démarche inclut :

- L'analyse de genre des différents supports employés.
- La recherche d'une composition équilibrée et diversifiée au sein des comités organisateurs.
- L'identification des publics-cibles du secteur dans toute leur diversité (genre, catégories socio-professionnelles, ...)
- L'utilisation de supports d'information ciblés.
- La détermination d'objectifs.

Le travail du Comité d'accompagnement a permis de rassembler des informations quantitatives et qualitatives sur le taux et types d'emploi des femmes dans les secteurs professionnels pour lesquels une sélection allait être organisée. Ces informations ont permis au secrétariat de l'IRET d'entrer en dialogue avec ces secteurs sur les objectifs du gender mainstreaming, d'élargir la composition des Comités organisateurs et d'adapter les outils de communication.

Pour la Journée internationale des droits des femmes, Forum des Femmes a répondu à l'appel de l'ONU à célébrer le leadership des femmes. Une vidéo-animation a été réalisée. Elle portait les messages suivants :

1. Début du 20ème siècle, des femmes se sont rassemblées aux Etats Unis et en Europe pour revendiquer leurs droits (politiques et sociaux), lutter contre les discriminations et clamer leur opposition à la guerre.
2. Célébrer les acquis et préparer l'avenir des futures générations de femmes le 8 mars chaque année est une décision adoptée par les Nations Unis en 1977.
3. En quelques décennies, le monde a réalisé des avancées scientifiques sans précédent par contre aucun pays n'a encore atteint l'égalité des sexes.
4. Les femmes et les filles restent sous-évaluées, elles travaillent plus et gagnent moins, avec des perspectives plus limitées et sont victimes de diverses formes de violence.
5. La pandémie les touche davantage et exacerbe la violence intrafamiliale qu'elles subissent chez elles.
6. Les obstacles juridiques et culturels semblent immuables, un recul des avancées féministes durement acquises se profile à l'horizon.

7. L'ONU met l'accent sur le leadership féminin, leur droit de participer au processus décisionnel dans tous les domaines de la vie parce qu'elles apportent des expériences, perspectives et compétences différentes.

Elle se terminait par un appel au partenariat.

Cette vidéo a fait l'objet d'une stratégie de diffusion auprès de partenaires existants et potentiels.

Cet appel a abouti à un partenariat avec l'association Womenpreneur une asbl dont les activités sont portées par des jeunes femmes dynamiques dont l'action n'a pas de frontières. Elles sont soutenues par des expert.e.s. Si leur domaine d'intervention principal est l'entrepreneuriat féminin, leur action va bien au-delà car c'est un véritable changement de paradigme sociétal qui est visé. Le fil rouge de leur programme GenerationW est de mettre en avant et de former des modèles féminins.

La collaboration porte sur l'échange d'information via les canaux respectifs. L'IRET a notamment participé à un webinaire de présentation de ses objectifs généraux et ceux plus particuliers de Forum des Femmes.





NEWSLETTER IRET

En cette deuxième année de pandémie, la newsletter a continué à jouer son rôle de relai afin de garder le lien entre l'Institut et les partenaires.

Les sujets se partagent donc entre les réalités du quotidien et les activités ordinaires.

08.03 – Forum des femmes

Il s'agit d'une newsletter afin de présenter la vidéo réalisée par l'IRET et Forum des Femmes, à l'occasion de la Journée internationale des Droits des Femmes. Elle a été envoyée à 1889 personnes. 904 d'entre elles l'ont ouverte, et 86 personnes ont cliqué sur un lien dans le courriel reçu.

01.04

Cette newsletter faisait témoigner les membres des Comités Organisateurs des secteurs « Pharmacien-e-s et Assistant-e-s pharmaceutico-techniques » et « Coiffure – Esthétique et Bien-être – Fitness » afin de promouvoir les inscriptions en cours.

Ce courriel a été ouvert par 965 personnes, pour 1874 récipiendaires.

08.09

Cette newsletter traitait des objectifs de Forum des Femmes appliqués aux secteurs, du partenariat avec Womenpreneur, et reprenait les découvertes de l'été quant aux métiers un peu moins connus exercés par des Lauréat-e-s.

Ce courriel a été ouvert par 878 personnes, pour 1894 récipiendaires.

23.09 – Webinaire 8.10

Cette newsletter invitait à participer au Webinaire, réalisé en partenariat avec le Collège à propos de l'impact du Covid.

Ce courriel a été ouvert par 817 personnes, pour 1875 récipiendaires.

16.12

Cette newsletter parlait du changement de Direction de l'IRET, mais faisait aussi un retour des cérémonies qui venaient de passer et invitait à s'inscrire pour les secteurs en cours.

Ce courriel a été ouvert par 990 personnes, pour 1901 récipiendaires.

Toutes newsletters confondues, il y a eu 4 554 ouvertures. Ce qui peut paraître un beau résultat, mais le nombre de récipiendaires reste trop bas.



SITE WEB ET RÉSEAUX SOCIAUX

Sur la période du 1 janvier au 31 décembre 2021, notre site web a été visité par 13370 personnes, pour un total de 38657 pages vues.

Environ 40% des visiteurs sont définis comme néerlandophones, pour 30% de francophones. Les utilisateurs restants sont principalement anglophones, et 2,3% de nos visiteurs sont chinois.

45% de nos visiteurs visitent notre site depuis un smartphone, 52% depuis un ordinateur et 3% depuis une tablette.

La durée moyenne passée sur le site est de 1 minute 30 secondes.

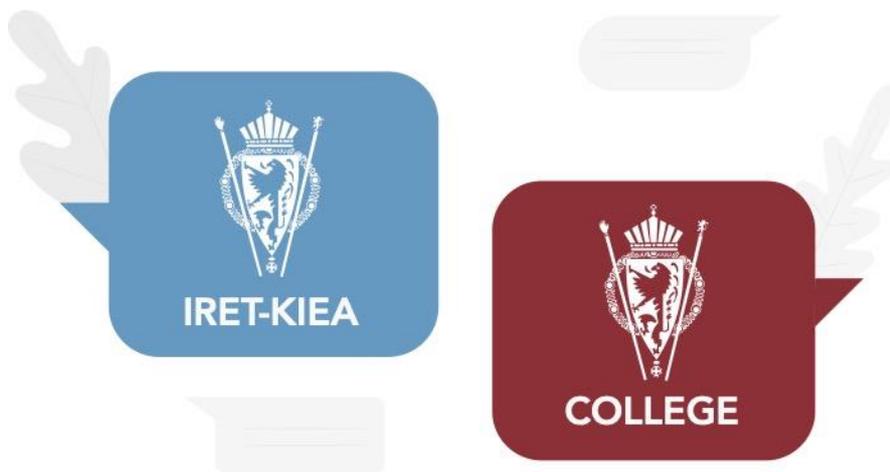
Sur l'année, nous avons fait 210 publications sur Facebook (et Instagram). Celles-ci ont été vue 31271x

Les publications provoquant le plus de réactions (like, commentaires, partages) sont celles montrant des photos en directs des cérémonies.

L'objectif de l'année dernière pour les newsletters n'a pas encore été atteint et l'Institut doit y travailler.

L'éloignement, le peu de cérémonies, la rareté des interactions expliquent en partie ce phénomène.

D'autres raisons doivent être examinées pour intensifier l'ensemble des publications : site web, FB, newsletters.



INTERACTIONS AVEC LE COLLÈGE

Bulletin d'information

Le Comité de rédaction, dirigé par Johan Dexters, Vice-Président du Collège Royal des Doyens d'honneur du Travail s'est chargé des publications.

Durant l'année calendrier 2021, quatre numéros avec le contenu suivant ont été publiés :

Bulletin d'information 2021 - 1 :

- Forum des Femmes : pour le 8 mars, une action moderne et dynamique
- Le secteur pharmaceutique durant le coronavirus
- Activités

Bulletin d'information 2021 - 2 :

- Le projet Place des Jeunes, plus que jamais donner la parole aux jeunes
- Le Forum des Femmes croise Womenpreneur sur son chemin
- Forum des Femmes c'est aussi des projets pilotes.
- Webinaire : L'impact du "covid-19" sur le travail et sur l'offre d'emploi vendredi 8 octobre 2021
- Comité organisateur Anvers
- Actualités

Bulletin d'information 2021 - 3 :

- Les objectifs de « Forum des Femmes » appliqués aux nouveaux secteurs
- Bien venue à nos nouveaux Doyens d'honneur
- Remembrance Day ou Toussaint et Jour des Morts ...
- Webinaire : Impact du « covid-19 » sur le travail et l'emploi
- Actualités

Bulletin d'information 2021 - 4 :

- Boulangerie-Pâtisserie-Glacierie et Chocolaterie artisanales, un secteur où chacun et chacune jouent un rôle essentiel
- Des marins expérimentés, en têtes d'affiche
- La médecine vétérinaire renoue avec la reconnaissance des mérites professionnels
- Covid-safe ticket? check, Masque buccal? check

Journée nationale de rencontre

Les Journées nationales de rencontre 2020, reportées à 2021, ont à nouveau été reportées en 2022. Elles auront lieu les 7 et 8 octobre 2022 à Anvers.



LES SECTEURS DE 2021

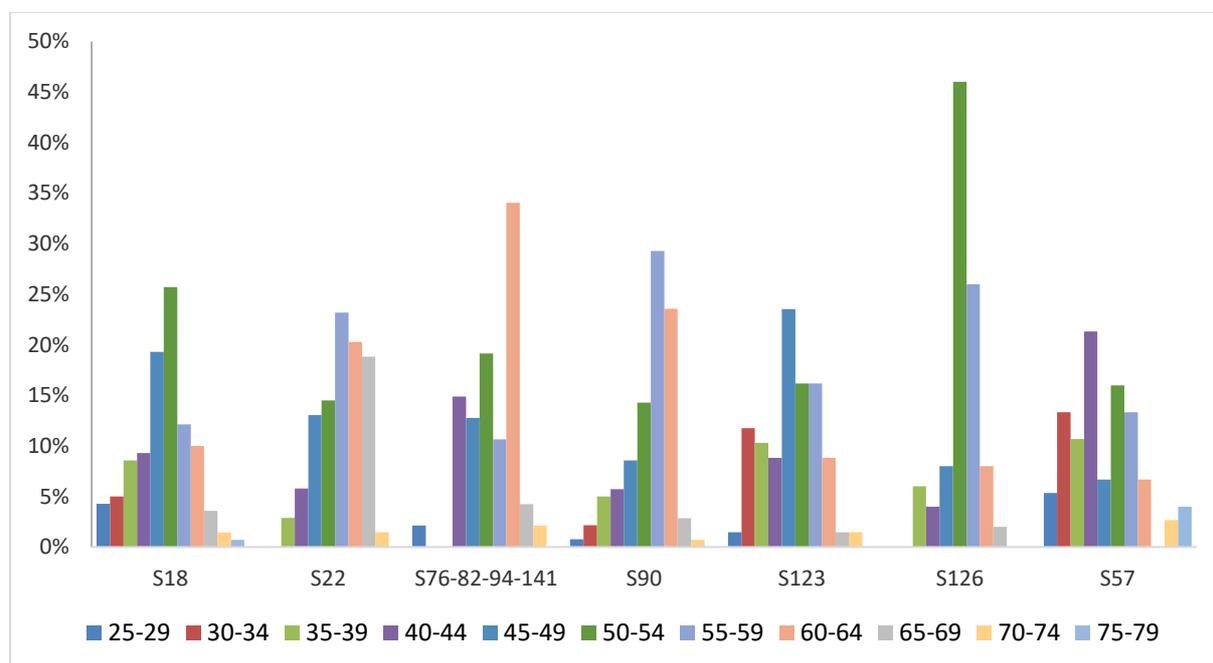
CHIFFRES DES SECTEURS

Au cours de l'année écoulée, 524 personnes sur un total de 615 candidats ont été promues au titre de Lauréat du Travail. Cela représente un taux de réussite de 85%.

Ce chiffre est bien supérieur à celui de l'année 2020 (126 candidats promus), paralysée par le confinement, mais encore relativement faible.

Catégorie d'âge dans les secteurs

Les catégories d'âge les plus courantes auxquelles appartiennent ces candidats sont les 50-54 ans avec 21%, suivis par les 55-59 ans avec 20%. Seul 2% des candidats ont moins de 30 ans et 6% ont plus de 65 ans.



S18 : Boulangerie – Pâtisserie – Chocolaterie et Glaceries artisanales

S22 : Entreprises de Travail adapté

S76 – 82 – 94 – 141 : Secteurs maritimes

S90 : Organismes sociaux privés

S123 : Transports en commun urbains et régionaux

S126 : Industrie du Verre

S57 : Pharmaciens et Assistants pharmaceutico-techniques

Dans le secteur "**Boulangerie – Pâtisserie – Glacerie et Chocolaterie artisanales**", la tranche d'âge des 50-54 ans est la mieux avec 26%. Vient ensuite la catégorie d'âge des 45-49 ans avec 19%. La catégorie d'âge des plus de 65 ans représente 6% du nombre des promu-e-s du secteur.

Dans le secteur "**Entreprises de Travail adapté**", il apparaît que 60% des candidats ont entre 55 et 69 ans, et seulement 3% des candidats a moins de 40 ans.

Dans le secteur "**Secteurs maritimes**", il est remarquable 60-64 ans sont les plus représentées avec 34% de candidat, et que seulement 2% ont moins de 30 ans. Aucun candidat n'a entre 30 et 40 ans.

Pour le secteur « **Organismes sociaux privés** », les candidats ont majoritairement entre 55 et 65 ans, tandis qu'il n'y a que 11 candidats de moins de 40 ans.

30% des candidats du secteur « **Transports en commun urbains et régionaux** » sont âgés de 45 à 49ans.

Dans le secteur de l'« **Industrie du Verre** », 46% des candidats a entre 50 et 54 ans.

Il est remarquable que 4% des candidats sont âgés de 75-79 ans, et sont toujours actif dans le secteur « **Pharmacien-ne-s et Assistant-e-s pharmaceutico-techniques** ».

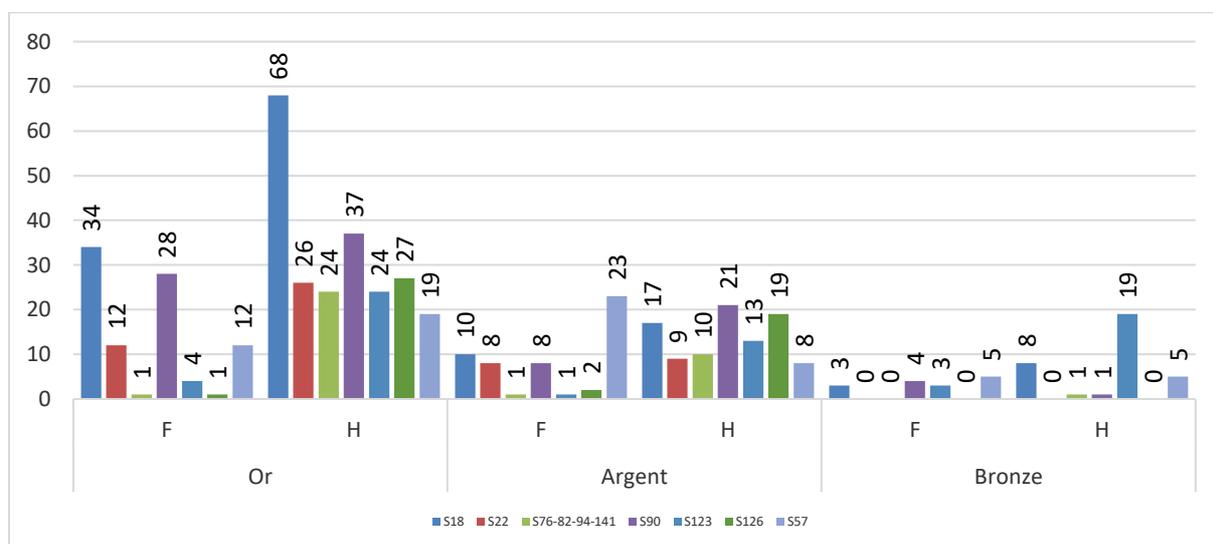
Le constat global, en regard de l'âge, pointe des candidats de plus de 50 ans.

La proportion des moins de 30 ans est très faible.

Cela doit pousser l'Institut à réfléchir aux différentes manières d'atteindre les travailleurs plus jeunes.

La communication est cruciale, mais également les partenariats, les actions concrètes.

Répartition par sexe



S18 : Boulangerie – Pâtisserie – Chocolaterie et Glacerie artisanale

S22 : Entreprises de Travail adapté

S76 – 82 – 94 – 141 : Secteurs maritimes

S90 : Organismes sociaux privés

S123 : Transports en commun urbains et régionaux

S126 : Industrie du Verre

S57 : Pharmacien-ne-s et Assistant-e-s pharmaceutico-techniques

Le graphique ci-dessus montre la répartition homme-femme entre les Lauréat-e-s. Environ 31% de tous et toutes les Lauréat-e-s sont des femmes contre 69% des hommes.

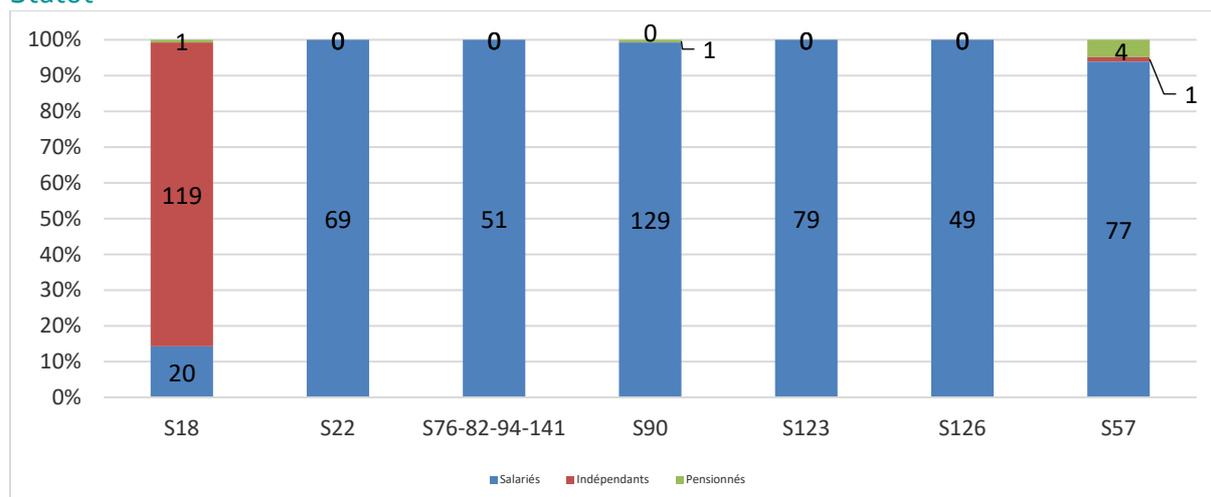
Le secteur avec le plus grand nombre de femmes devenues Lauréates est celui des "**Pharmacien-ne-s et Assistant-e-s pharmaceutico-techniques**" avec 56%. Dans le secteur "**Organismes sociaux privés**", 40% des Lauréat-e-s sont des femmes.

A l'inverse, dans les secteurs "**Industrie du Verre**" et les « **Secteurs Maritimes** », seuls respectivement 6% et 5 % des Lauréat-e-s sont des femmes.

Même si certains métiers continuent à être genré, le pourcentage des femmes reste toujours inférieur à celui des hommes.

Là encore, l'Institut doit continuer ses efforts ; **Forum des femmes** est un des porteurs de lance ; il faudra en développer d'autres.

Statut



S18 : Boulangerie – Pâtisserie – Chocolaterie et Glacerie artisanale

S22 : Entreprises de Travail adapté

S76 – 82 – 94 – 141 : Secteurs maritimes

S90 : Organismes sociaux privés

S123 : Transports en commun urbains et régionaux

S126 : Industrie du Verre

S57 : Pharmacien-ne-s et Assistant-e-s pharmaceutico-techniques

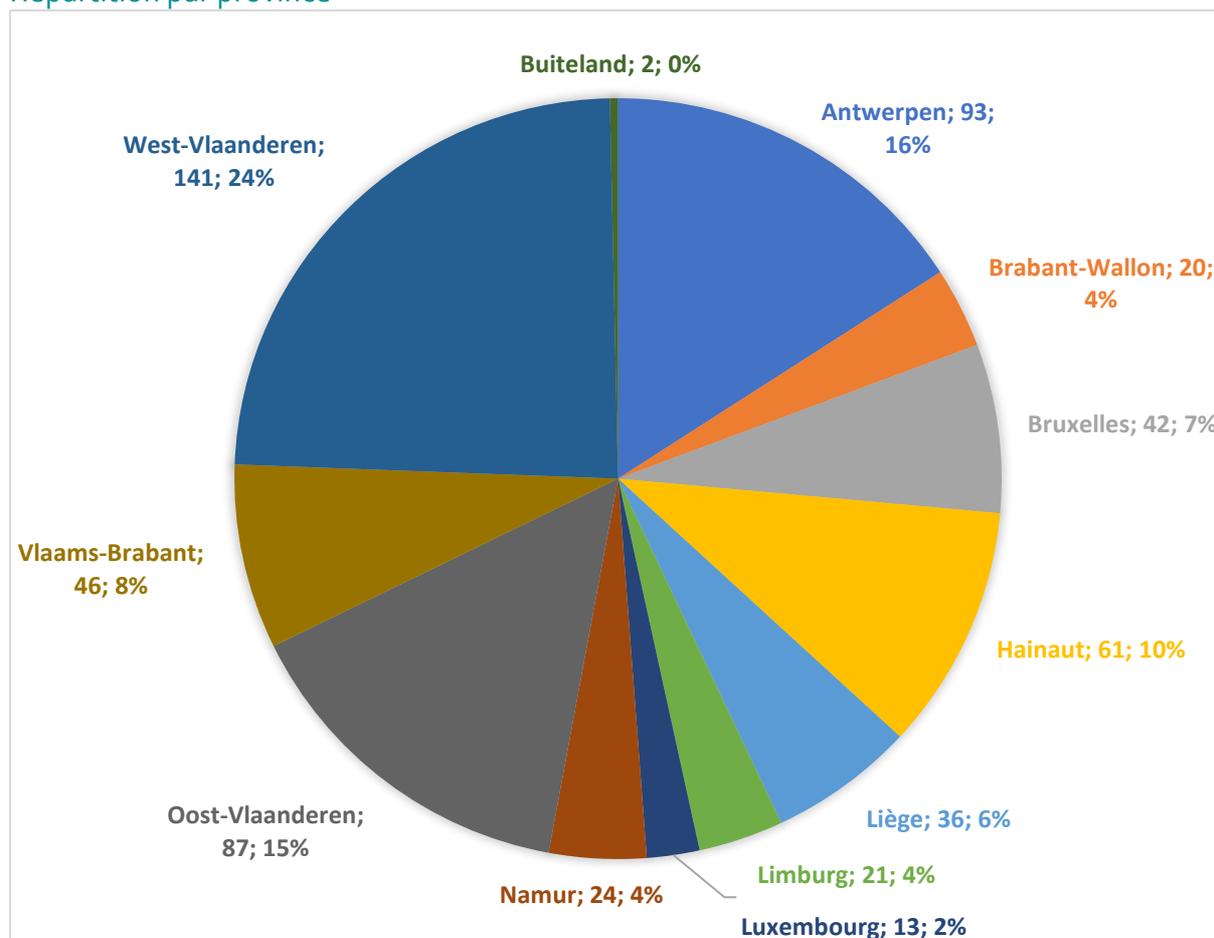
Le graphique ci-dessus montre qu'un seul retraité a été promu dans le secteur "**Boulangerie – Pâtisserie – Glacerie et Chocolaterie artisanales**". Le secteur comprend pour le reste 119 indépendant-e-s et 20 salarié-e-s qui ont été promu-e-s.

Dans le secteur "**Entreprises de Travail adapté**", 100% des promu-e-s sont salarié-e-s, tout comme pour les « **Secteurs Maritimes** », l'« **Industrie du Verre** » et les « **Transports en commun urbains et régionaux** »

Pour le secteur "**Organismes sociaux privés**", il y a 129 salarié-e-s et 1 pensionné-e.

Dans le secteur "**Pharmacien-ne-s et Assistant-e-s pharmaceutico-techniques**", les salarié-e-s sont 77, pour 1 indépendant-e et 4 pensionné-e-s.

Répartition par province



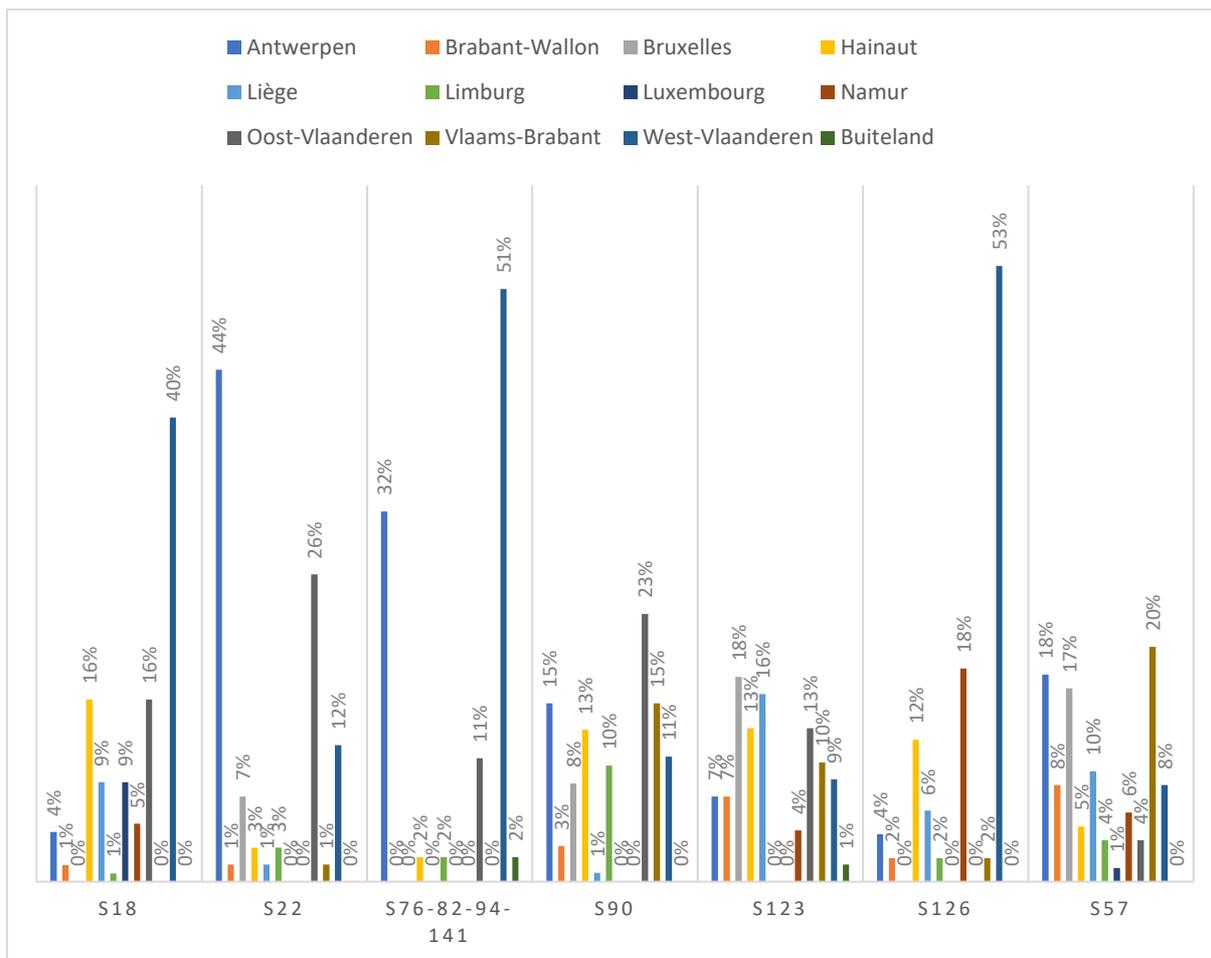
Le graphique ci-dessus montre le pourcentage de Lauréat-e-s par province.

Cela montre que la plupart des Lauréat-e-s en 2021 proviennent de la Région flamande, environ 66%. La province de Flandre occidentale est la plus représentée, avec un taux de 24%, suivie des provinces d'Anvers (16%) et de Flandre orientale avec 15% de Lauréat-e-s. En Flandre, le plus petit nombre de Lauréat-e-s provient de la province du Brabant flamand avec 8%.

Les provinces wallonnes atteignent ensemble un score de 26%. La province qui compte le plus de Lauréat-e-s est le Hainaut avec 10%, suivie de Liège 6%, Namur (4%), le Brabant wallon (3%) et le Luxembourg (2%) ferment la marche.

La région bruxelloise ne compte que 7% parmi tous les Lauréat-e-s.

En dernier lieu, 2 Lauréat-e-s (0%) sont domicilié-e-s à l'étranger.



S18 : Boulangerie – Pâtisserie – Chocolaterie et Glacerie artisanale

S22 : Entreprises de Travail adapté

S76 – 82 – 94 – 141 : Secteurs maritimes

S90 : Organismes sociaux privés

S123 : Transports en commun urbains et régionaux

S126 : Industrie du Verre

S57 : Pharmacien-ne-s et Assistant-e-s pharmaceutico-techniques

Le graphique ci-dessus montre la répartition par province par secteur.

Cette année encore, la Région flamande est bien plus largement représentée (+ 11% par rapport à 2020).

Cela ne peut s’expliquer que par la nature ou la localisation des secteurs.

L’information passe donc mieux en Flandres quant à l’intérêt d’entamer une procédure.

Encore un sujet de réflexion pour l’Institut.

LES CÉRÉMONIES DE 2021

Sur l'année 2021, nous avons organisé quatre cérémonies pour les secteurs suivants :

Médecine vétérinaire

La cérémonie a eu lieu à l'Université de Liège, le 10 octobre 2021.

53 des 59 promu-e-s étaient présent-e-s, ce qui représente un taux de 88%.

Monsieur Emmanuel Wart, Responsable de la Cellule Agriculture et Sécurité de la Chaîne Alimentaire, y représentait le Ministre Clarinval



Les Secteurs Maritimes

La cérémonie a eu lieu à Anvers, dans une salle du BTB, le 23 octobre 2021.

19 des 39 promu-e-s étaient présent-e-s à la cérémonie, ce qui représente un taux de participation de 49%.

Monsieur Bram Delvaux, Directeur adjoint Mer du Nord, y représentait le Vice-Premier Ministre Vincent Van Quickenborne

Boulangerie – Pâtisserie – Glacerie et Chocolaterie artisanale

La cérémonie a eu lieu à Blue Point à Bruxelles, le 14 novembre 2021.

98 des 147 promu-e-s étaient présent-e-s, ce qui représente un taux de 88%.

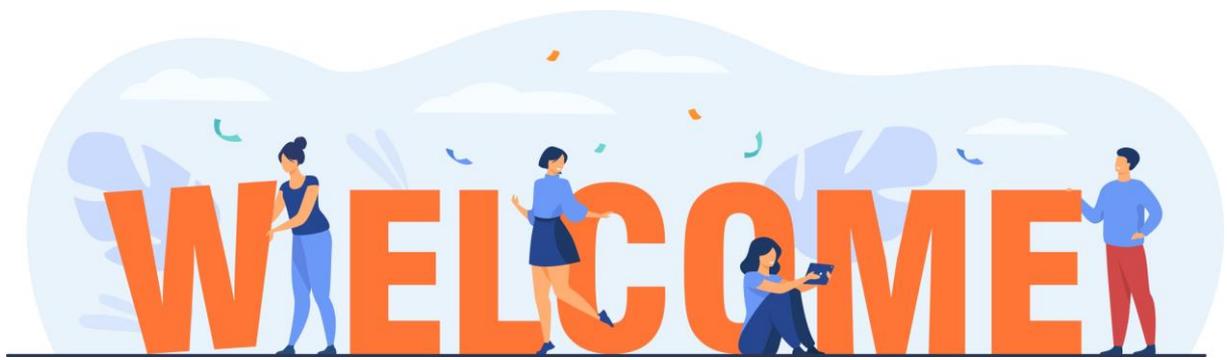
Madame Nathalie Jouant, Conseillère au sein de la cellule PME, y représentait le Ministre Clarinval



Industrie du Verre

La cérémonie a eu lieu à Louvain-la-Neuve, au siège d'ACG Glass, le 20 novembre 2021.

26 des 54 promu-e-s étaient présent-e-s à la cérémonie, ce qui représente un taux de participation de 49%.



LES DOYENS D'HONNEUR NOMMÉS EN 2021

Industrie du verre



Joseph Di Nuccio

Conseiller social à la Cour du travail de Liège
Membre effectif du Conseil général de la CSC BIE
Membre effectif du Bureau fédéral de la CSC BIE de Namur
Membre effectif du groupe des aînés de la CSC BIE et des séniors de la CSC



Brigitte Lacroix

HR Manager – SR HR Lead chez Pittsburgh Corning Europe SA

Boulangerie, Pâtisserie, Glacerie et chocolaterie artisanales



Chantal Adam

43 ans de travail en tant que conjointe aidante,
chargée de la gestion du magasin et du marketing de l'entreprise



Luc De Boey

Boulangier - Pâtissier
Président "Bakkers Sint-Niklaas"
Président "Bakkers Oost-Vlaanderen"
Membre du Conseil d'administration de "Bakkers-Vlaanderen »
Membre de l'Assemblée générale de la Confédération de la Boulangerie-
Pâtisserie-Chocolaterie-Glacierie de Belgique



Hendrik Rommelaere

Boulangier, Pâtissier, Chocolatier et Glacier
Président du "Ambacht der brood-banketbakkers Brugge en omliggende"
Président "Bakmeesters West-Vlaanderen"
Membre Conseil d'administration "I.V.V Ter Groene Poorte Brugge"
Membre de l'Assemblée générale "Cyntra West Brugge"



Michel Wilkin

Boulangier – Pâtissier
Membre du Conseil d'administration de la Confédération de la
Boulangerie-Pâtisserie-Chocolaterie-Glacierie de Belgique
Membre de la Commission fiscale de la Fédération francophone
Trésorier de la Fédération francophone de la Confédération de la
Boulangerie-Pâtisserie-Chocolaterie-Glacierie de Belgique
Formation d'apprentis et de stagiaires

Organismes sociaux privés



Martine Voets

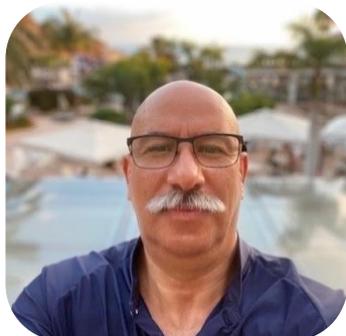
Administratrice et conseillère bénévole
Ancienne Directrice générale de l'Institut royal des Élités du Travail



Paul Windey

Ancien Président du Conseil National du Travail de Belgique

Entreprises de travail adapté



Abderrazak Aba Yahya

Moniteur responsable chez ETA Travie



Gustaaf Bastiaenssen

Fournisseur et collecteur chez Kaliber vzw



Leo Mertens

Administrateur délégué de Mivas vzw



André Troch

Président du Conseil d'administration de Trianval vzw

Transports en commun urbains et régionaux



Roger Kesteloot

Ancien Directeur général de la VVM De Lijn

Pharmacien-ne-s et Assistant-e-s pharmaceutico-techniques

Hilde Deneyer



Directrice générale « Vlaams Apothekers Netwerk » (VAN)
Présidente du « Brabants ApothekersForum » (BAF)
Vice-présidente de « FarmaLeuven »
Membre du Conseil d'administration de « Vlaams Instituut voor Kwaliteit van Zorg » (VIKZ)
Présidente du Bureau « Eerste Lijn » (VIKZ)
Membre du Conseil d'administration de « Vlaams Instituut voor de Eerste Lijn » (VIVEL)
Membre du « Vlaamse Raad »
Conseillère chez Flanders Care
Présidente « Overleg Zelfstandig Zorgverstrekkers » (OZZ) FVIB/Unizo



Frank Peeters

Rechercheur pharma & Consultant gestion de qualité
Personne qualifiée pour la libération de médicaments pour le marché européen (GMP BP)
Personne responsable pour la Distribution des médicaments (GDP VP)

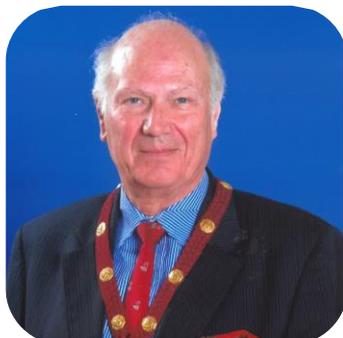


Dominique Wouters

Pharmacienne hospitalière
Directrice du Département Pharmacie des Cliniques Universitaires St. Luc à Bruxelles

LES DOYENS D'HONNEUR DU TRAVAIL ÉMÉRITES

Industrie du verre



Roland Deridder

Secrétaire général à la SBPA Fondation
Président des jurys à Bruxelles formation
Membre patronal jurys SELOR



Christian Viroux

Membre de la commission régionale des préretraités et retraités
de la Centrale Générale FGTB de Charleroi

Marine marchande – Navigation intérieure – Pêche maritime – Services nautiques



Jacques D'havé

Président et administrateur de « Stella Maris / Apostolatus Maris vzw Antwerpen »
Administrateur-Secrétaire de « Antwerp Seafarers'Welfare vzw »
Membre de l'Assemblée générale de « Stella Maris / Apostolatus Maris vzw Gent »
Membre du " Zeemanshuis Zeebrugge"

Boulangerie, Pâtisserie, Glacerie et chocolaterie artisanales



Jan Kerkhofs

Vice-Président "Bakkers Vlaanderen"
Président "Bakkersbond Limburg"
Président "Bakkersbond Tongeren"



Eddy Van Damme

Co-Président de la Confédération de la Boulangerie-Pâtisserie-
Chocolaterie-Glacierie de Belgique
Président de "Bakkers Vlaanderen"
Vice-Président de "Bakkers Vlaanderen-Oost-Vlaanderen"
Membre du Conseil d'administration de "Bakkersbond Lokeren en
aangesloten gemeenten"



José Vanderauwera

Président du Groupement des Boulangers-Pâtisseries de Binche, La
Louvrière et env.
Président Provincial du Hainaut des Boulangers-Pâtisseries, Glacier,
Confiseur
Vice-Président Fédération Francophone de la Boulangerie-Pâtisserie

Entreprises de travail adapté



Jean Goossens

Membre du Comité exécutif de la Campine
Membre du Conseil régional de Malines et de la Campine
Membre des Seniors 50+ Campine

LES PROMOTEURS

Les **Promoteur-riche-s** sont des membres d'un Comité organisateur ou technique qui ont participé à au moins trois procédures. Ils obtiennent l'insigne d'honneur d'or au titre de Promoteur-riche.

Marine marchande – Navigation intérieure – Pêche maritime – Services nautiques



Pascal Roland

Vice-Président de l'Institut pour le Transport par Battellerie asbl



LES BREVETS

Promotion 2020

Les brevets de la promotion 2020 ont été envoyés le 12 juillet 2021.

Cela concerne 196 communes (sur 282) pour 351 brevets envoyés aux Bourgmestres et Échevins des communes où sont domicilié-e-s les promu-e-s.

Les secteurs concernés sont :

- Technologies orthopédiques
- Boulangerie, Pâtisserie, Glacerie et Chocolaterie artisanales
- Médecine vétérinaire
- Industrie du verre
- Industrie transformatrice du bois, Artisanat du bois - Gestion forestière, Exploitation forestière, Scieries, Commerce du bois
- Marine marchande
- Navigation intérieure
- Services nautiques
- Pêche maritime
- Entreprise de travaux agricoles – Travaux techniques agricoles et horticoles

Début mai 2022, 27 communes ont accusés réception des brevets, soit 14% des communes concernées.

24 communes (12% des communes concernées) nous ont transmis une date de remise (ou d'envoi par la poste) de ces brevets.

Les règles sanitaires encore en place à la date de l'envoi des brevets perturbe encore fortement la remise des brevets par les communes.

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

- **Philippe Pirson**, Président du Conseil d'administration et du Comité de direction.

Vice-Présidents du Conseil d'administration

- **Thierry Bodson**, Président FGTB,
- **Mario Coppens**, Président CGSLB
- **Marc Leemans**, Président CSC,

Administrateurs, membres du Comité de direction

- **Paul Clerinx FEB, Marcel Savoye CSC, Daniel Van Daele FGTB, Olivier Valentin CGSLB**, Vice-Présidents du Comité de direction
- **Nicole Dery**, Administratrice générale
- **Willy Imbrechts**, Commissaire général du Gouvernement
- **Véronique Crutzen**, Commissaire générale adjointe du Gouvernement

Administrateurs

- **René Branders**, Président de la Fédération des Chambres de Commerce belges
- **Sonja De Becker**, Présidente du "Boerenbond", représente le Conseil National de l'Agriculture, représenté par Monsieur Karel Colman
- **Monica De Jonghe**, Directrice générale de la Fédération des Entreprises de Belgique
- **Rudi Delarue**, Président du Conseil National du Travail
- **Fons De Potter**, Secrétaire général du Collège Royal des Doyens d'honneur du Travail
- **Freddy Dumortier**, Secrétaire perpétuel de la « Koninklijke Vlaamse Academie van België voor Wetenschappen en Schone Kunsten »
- **Robert Tollet**, Président du Conseil Central de l'Économie
- **Danny Van Assche**, Président du Conseil Supérieur des Indépendants et des PME, représenté par Madame Sabrina Leclerc
- **Didier Viviers**, Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique.